

Echos du conseil

PLAN DE CIRCULATION



A l'issue de la période d'essai, le Conseil Municipal dans sa séance du 4 février 2010 a adopté le nouveau plan de circulation dans les rues de Quingey. Des ajustements sont en cours concernant le trafic des cars scolaires.

L'objectif de ce plan est de mettre les piétons en sécurité et de rendre plus fluide la circulation des camions et des automobiles dans les rues du centre de Quingey.

Dès le début 2011, la seconde tranche de travaux du Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère, permettra un nouvel aménagement des rues et places concernées par le nouveau plan de circulation (trottoirs, chaussées, parking....).

Soyez dès maintenant assurés que ces travaux se feront en concertation préalable avec les riverains, comme lors de la première tranche.

PROJET DE MAISON MEDICALE



Une convention a été signée avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) afin d'assister la commune dans sa réflexion sur un projet de maison médicale.

Les professionnels de santé de Quingey, consultés, sont pour la plupart d'entre eux, favorables à cette création. La surface nécessaire à cette réalisation est d'environ 160 m².

Plusieurs hypothèses visant à la transformation des locaux du rez-de-chaussée du gîte, seront présentées par un architecte du CAUE lors du prochain Conseil municipal.



BASE DE LOISIRS

Le Conseil municipal accepte de louer pour une durée de trois ans,

renouvelable, à l'association Profession Sports 25 dont le siège est à Besançon, le local commercial situé aux Promenades de Quingey afin d'y exploiter un fonds de commerce d'activités de loisirs

dénommé « Louevasion ». Un parcours « accrobranche » à destination des enfants et des ados est en cours de construction

VOTE DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION 2010

Le Maire présente différentes simulations établies en concertation avec le Trésorier puis le Conseil décide de fixer les taux d'imposition pour 2010 comme suit, sachant que les taux d'imposition des taxes locales n'ont pas augmenté depuis 2005.



Contribution annuelle versée par la commune de Quingey au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 26 261.00 €

Taux foncière bâti : 11.02%
 Taxe foncière non bâti : 33.23%
 Taux relais CFE : 6.34%
 Taxe d'habitation : 6.95%

<i>Taxe d'habitation</i>		<i>Taxe Foncière</i>	
Quingey (1 300 hab)	6.95 %	Quingey	11.02 %
Recette fiscale	91 740.00 €		
Byans sur Doubs	10.73 %	Byans sur Doubs	17.65 %
Arc et Senans (1 500 hab)	9.58 %	Arc et Senans	11.91 %
Recette fiscale	129 138.00 €		
Charnay	9.61 %	Charnay	10.46 %
Chenecey Buillon	9.96 %	Chenecey Buillon	19.29 %
Liesle	7.79 %	Liesle	10.93 %

Pour information, tableau comparatif des taxes locales des communes proches de Quingey de 500 à 1 500 habitants.

GESTION DE LA MICRO CRECHE

Une convention de partenariat est signée entre la commune et les Francas du Doubs pour l'organisation, la gestion et l'animation de la micro-crèche jusqu'au 31 décembre 2010.

Elle pourra être renouvelée ensuite pour une durée de trois ans.



La commune accepte par ailleurs la convention d'utilisation des locaux de la micro-crèche par les Francas du Doubs, jusqu'au 31 décembre 2013, moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 743 €.